



## Communiqué de presse Inspection des bois suspectés d'illégalité

**Hier soir, des activistes de Greenpeace ont bloqué l'entrée au Port d'un navire chargé de bois exotique en provenance de Matadi (République Démocratique du Congo), afin de rappeler leur engagement contre l'importation de bois illégaux. Le navire s'est finalement amarré en fin de matinée et est actuellement en cours de déchargement.**

Dimanche 22 juin dans la nuit, des activistes de l'organisation de défense de l'environnement Greenpeace ont empêché l'accostage d'un navire transportant 3.000 m<sup>3</sup> de grumes de bois provenant de la République Démocratique du Congo. Le cargo ne pouvant accoster, il est reparti au mouillage pour accoster ce matin, lundi 23 juin, peu avant midi, au terminal forestier de Chef de Baie de Port Atlantique La Rochelle. La fin du déchargement de la cargaison du navire est prévue pour demain, à la mi-journée.

Cette action très médiatique et à portée nationale fait suite à celle du 22 mai. En effet, le projet qui définira les modalités françaises de contrôle et de sanction du Règlement du Bois de l'Union Européenne (RBUE), dans le cadre du projet de loi d'avenir de l'agriculture, sera à nouveau examiné par les parlementaires début juillet.

Sans attendre ce vote, suite à une réunion ce jour entre la Préfecture de Charente-Maritime, le Grand Port Maritime de La Rochelle et l'association Greenpeace, la cargaison suspectée d'illégalité va faire l'objet d'une inspection conjointe Douanes / Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) / Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

Port Atlantique La Rochelle et l'Union Maritime de La Rochelle sont très attachés à la lutte contre l'importation de bois illégal. Ils ont notamment initié en partenariat avec Le Commerce du Bois, l'association des professionnels de l'importation et de la distribution du bois en France, la mise en place d'une charte impliquant les importateurs de bois de la place portuaire rochelaise. Elle consistera à procéder à des audits réguliers, réalisés par des tierces parties indépendantes.

Contact presse : Sarah Boursier

Tél. 05 46 66 10 38 - 06 01 28 40 39 - E-mail : [s.boursier@larochelle.port.fr](mailto:s.boursier@larochelle.port.fr)

[www.larochelle.port.fr](http://www.larochelle.port.fr) – [www.facebook.com/portatlantique.larochelle](https://www.facebook.com/portatlantique.larochelle) – [twitter.com/\\_PALR\\_](https://twitter.com/_PALR_)